



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Note de synthèse

Gestion conservatoire de zones humides remarquables en Midi- Pyrénées

Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction par Pierre-Emmanuel RECH

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

SOMMAIRE

1. RAPPELS DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET	2
2. SYNTHESE DES ACTIONS REALISEES	3
1.1. GESTION DES ZONES HUMIDES GEREES PAR LE CONSERVATOIRE	3
1.1.1. Prairie du Moulin à Lectoure – 1,2ha (acquisition)	3
1.1.2. Prairies de Bazières à Montégut – 5,5ha (convention de gestion)	3
1.1.3. Ilot de Combe Nègre à Pinsac – 10,8ha (acquisition)	3
1.1.4. Tourbière de Mourèze à Comiac – 3,9ha (convention de gestion)	4
1.1.5. Combe de la Coulière à Séniergues – 1,6ha (convention de gestion)	4
1.1.6. Prairie et zone humide du Lemboulas (46 & 82) – 3,7ha (acquisition & convention)	4
1.1.7. Zones humides communales du Saint-Martin à Capvern – 126,2ha (convention de gestion)	4
1.1.8. Tourbière de Canroute au Margnès – 12,5ha (acquisition)	5
1.1.9. Sagne de Sécun à Castelnau-de-Brassac – 6,9ha (acquisition)	5
1.1.10. Sagne de Sacou au Margnès – 3,5ha (convention de gestion)	5
1.1.11. Sagne de Pieyre à Castelnau-de-Brassac - 15,1ha (convention de gestion)	5
1.1.12. Roselière de la Barraque à Grisolles – 4,4ha (acquisition)	5
1.1.13. Prairie de la Viguerie à Labastide-Saint-Pierre – 1,1ha (acquisition)	6
1.2. LES ACTIONS «TRANSVERSALES»	6
1.2.1. Le suivi du troupeau de vaches Highland Cattle (agriculteur local + CEN)	6
1.2.2. Les fiches sites	6
1.2.3. Mise au point d'outils de suivi et d'évaluation simplifiée des travaux de gestion	7
1.3. LES ACTIONS NON REALISEES	7
3. LE BILAN «QUALITATIF »	7

1. RAPPELS DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

Le présent projet avait pour objet la mise en œuvre d'une gestion conservatoire globale et cohérente sur les principaux sites de zones humides gérés par le Conservatoire, soit 13 sites pour une surface de 200ha environ.

Chaque site bénéficie d'une gestion adaptée au contexte et aux enjeux identifiés dans le cadre d'un plan de gestion naturaliste.

Le projet se décline selon les sites suivant divers modes d'intervention :

- la rédaction de plans de gestion bâtis à partir d'une expertise fine du site (état des lieux initial de la biodiversité et analyse des usages et enjeux), le plan de gestion est un outil incontournable pour cadrer, planifier et évaluer, mais aussi partager, les actions à mettre en œuvre sur un site en faveur de sa préservation.
- des actions de gestion technique telles que fauche, pâturage, débroussaillage, etc.. nécessaires au maintien ou au développement de la biodiversité des milieux et généralement mises en œuvre au travers de partenariats avec des agriculteurs locaux.
- des investissements matériels et aménagements tels que couloirs de contention, clôtures, nourrisseurs, mire graduée, etc.. nécessaires à la gestion concrète et adéquate du site c'est à dire par pâturage.
- des actions de suivi scientifique tels que des suivis hydrologiques, naturalistes, etc.. nécessaires à l'amélioration des connaissances et l'évaluation des actions engagées et leur impact sur le milieu.
- des actions de bilan et de synthèse nécessaires à l'évaluation de la gestion et des actions engagées et la diffusion des résultats et connaissances.

Les sites concernés par le projet sont présentés et décrits individuellement en annexe.

Après une approche ponctuelle par site, avec un état d'avancement de la gestion assez hétérogène, le Conservatoire, sous l'impulsion notamment d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de son 9ème programme 2007-2012, a souhaité en 2009 renforcer son intervention sur l'ensemble des milieux humides qu'il gère dans le cadre d'une approche globale et pluriannuelle permettant une approche plus lisible pour les partenaires et mieux partagée. Ce projet constitue donc la troisième phase d'intervention en ce sens pour la période 2011-2012.

Partenariats

Cette action s'intègre dans plusieurs démarches et partenariats à différentes échelles :

- Le 9ème programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- La politique de la région Midi-Pyrénées en faveur des zones humides et le Contrat de Projet Etat-Région 2007-2012
- Les politiques Espaces Naturels Sensibles des Départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne
- Les objectifs du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc en faveur des zones humides sur son territoire
- Les objectifs de conservation de l'Union européenne au travers de documents d'objectifs Natura 2000
- Des partenariats avec le monde agricole à l'échelle locale
- Des partenariats avec les Fédérations et associations de pêche,
- Des partenariats avec l'Office National des Forêts, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

- Des partenariats avec le milieu associatif naturaliste, notamment sur le plan scientifique et pédagogique
- Des partenariats avec les collectivités locales, mairies, etc..

Lieu de réalisation : Région Midi-Pyrénées

2. SYNTHÈSE DES ACTIONS RÉALISÉES

Ce projet a fait l'objet d'une journée de restitution à l'attention des partenaires financiers de ce programme qui s'est déroulée le 6 novembre 2012 dans les locaux du Conservatoire et à laquelle ont participé les services de la DREAL et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le détail des actions mises en œuvre sur les sites gérés par le Conservatoire est présenté dans un rapport détaillé pour chacun d'eux. En voici les grandes lignes.

1.1. GESTION DES ZONES HUMIDES GÉRÉES PAR LE CONSERVATOIRE

1.1.1. PRAIRIE DU MOULIN A LECTOURE — 1,2HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Contacts locaux pour exploitant (CEN)
- Gestion de la colonisation par les frênes (CEN)
- Fauche et exportation (agriculteur local)
- Suivis naturalistes (CEN)
- Animation foncière « Rieutor et Crabé » (CEN)

1.1.2. PRAIRIES DE BAZIERES A MONTEGUT — 5,5HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Fauche et exportation (agriculteur local)
- Gestion de la zone d'orties (CEN et propriétaire)
- Gestion de la végétation arborée en bordure des fossés et mare (CEN)
- Arbres têtards (CEN)
- Suivis naturalistes (CEN)

1.1.3. ILOT DE COMBE NEGRE A PINSAC — 10,8HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Fauche et exportation (agriculteur local)
- Gestion des plantes invasives (CEN + chantier bénévole)
- Gestion de la végétation (CEN)
- Suivis naturalistes (CEN)
- Panneautage (CEN)

- Animation foncière (partenariat ASF, EPIDOR) et locale auprès d'usagers

1.1.4. TOURBIERE DE MOUREZE A COMIAC — 3,9HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Inventaires naturalistes (CEN)
- Cartographie des habitats naturels
- Animation locale auprès du gestionnaire riverain
- Rédaction du plan de gestion (CEN)

1.1.5. COMBE DE LA COULIERE A SENIERGUES — 1,6HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Fauche et exportation (agriculteur local)
- Suivis naturalistes (CEN)
- Entretien des haies et zones non mécanisables (CEN)
- Ouverture de « couloirs » à papillons (CEN)
- Animation foncière auprès d'ASF (CEN)

1.1.6. PRAIRIE ET ZONE HUMIDE DU LEMBOULAS (46 & 82) — 3,7HA (ACQUISITION & CONVENTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Fauche et exportation (agriculteur local)
- Entretien des haies (CEN + Lycée du Montat)
- Restauration de la mégaphorbiaie (CEN + Syndicat de rivière + Lycée)
- Gestion de la végétation rivulaire (Syndicat de rivière)
- Suivis naturalistes (CEN + Fédération de Pêche)
- Bouchage de drains et creusement de mares (Chantier d'automne et chantier école) (CEN + Syndicat de rivière + Lycée)
- Animation locale et formation avec le Syndicat de rivière et le lycée

1.1.7. ZONES HUMIDES COMMUNALES DU SAINT-MARTIN A CAPVERN — 126,2HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Inventaires naturalistes (CEN)
- Cartographie des habitats naturels (CEN)
- Rédaction du plan de gestion (CEN)
- Animation foncière ASF, TIGF, DDT, Commune (CEN)

1.1.8. TOURBIERE DE CANROUTE AU MARGNES — 12,5HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Gestion du troupeau et des aménagements (agriculteur local + CEN)
- Aménagement et entretien du sentier de découverte (CEN + CG81)
- Suivis naturalistes (CEN + ONEMA)
- Visites de site (écoles) (CEN)
- Conservateur bénévole

1.1.9. SAGNE DE SECUN A CASTELNAU-DE-BRASSAC — 6,9HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Gestion du troupeau et des aménagements (agriculteur local + CEN)
- Réfection du couloir de contention (agriculteur local + CEN)
- Annelage des résineux (CEN)
- Restauration des pesquiers (CEN + Chantier bénévole)
- Suivis naturalistes (CEN)

1.1.10. SAGNE DE SACOU AU MARGNES — 3,5HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Animation foncière (CEN)
- Inventaires naturalistes (CEN)
- Cartographie des habitats naturels (CEN)
- Rédaction du plan de gestion (CEN)

1.1.11. SAGNE DE PIEYRE A CASTELNAU-DE-BRASSAC - 15,1HA (CONVENTION DE GESTION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Gestion du troupeau et des aménagements (agriculteur local + CEN)
- Restauration de la végétation (CEN + groupement forestier)
- Placettes d'étrépage (CEN)
- Désenrésinement de la tourbière (CEN)
- Suivis naturalistes (CEN)
- Animation foncière auprès du groupement forestier (CEN)
- Visites de site (écoles) (CEN)

1.1.12. ROSELIERE DE LA BARRAQUE A GRISOLLES — 4,4HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Actualisation de la cartographie des habitats (CEN)

- Gestion de la végétation (ligneux et fossés), chantier (CEN)
- Fermeture des accès au chemin traversant la roselière (CEN)
- Suivi des niveaux d'eau (CEN)
- Problématique alimentation en eau
- Suivis naturalistes (CEN)
- Animation foncière (CEN)
- Panneautage Conservatoire et APPB (CEN)
- Visite de site (CEN)

1.1.13. PRAIRIE DE LA VIGUERIE A LABASTIDE-SAINT-PIERRE — 1,1HA (ACQUISITION)

Les principales actions réalisées sur ce site sont les suivantes :

- Restauration : reprise des ligneux et lisières (CEN)
- Fauche et exportation (entreprise spécialisée)
- Suivis naturalistes (CEN)
- Animation foncière et locale (LGV, TIGF)
- Visites de site (CEN)
- Chantier bénévole + Animations (CEN)
- Réparation dégâts (voiture brûlée) (CEN)

1.2. LES ACTIONS «TRANSVERSALES»

1.2.1. LE SUIVI DU TROUPEAU DE VACHES HIGHLAND CATTLE (AGRICULTEUR LOCAL + CEN)

Le troupeau de vaches Highland Cattle du Conservatoire permet d'intervenir sur la gestion pastorale des tourbières de Monts de Lacaune. Il joue en ce sens un rôle prépondérant pour leur gestion conservatoire et leur préservation durable.

- Alimentation (agriculteur local + CEN)
- Suivi vétérinaire et administratif (CEN)
- Contention et déplacements (agriculteur local + CEN)
- Conseils et échanges (CEN)

1.2.2. LES FICHES SITES

Les fiches sites décrivent chaque site d'intervention du Conservatoire dans un objectif d'information et de sensibilisation. S'appuyant sur un format actualisé, elles ont été mises à jour et complétées pour les zones humides gérées par le CEN. Elles seront très prochainement accessibles via notre site internet.

1.2.3. MISE AU POINT D'OUTILS DE SUIVI ET D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES TRAVAUX DE GESTION

Suite à la mise en place d'actions de gestion sur les sites du Conservatoire, des suivis simples ont été mis en place pour tenter d'évaluer la pertinence et l'efficacité des mesures sur les habitats, la flore et la faune patrimoniale.

Aujourd'hui, avec un nombre de sites grandissant, il était important de standardiser nos suivis pour tenter de comparer l'évolution de sites similaires et d'appliquer des suivis identiques selon la gestion effectuée (fauche, pâturage,...), l'intérêt patrimonial mis en avant (espèces ZNIEFF, espèces protégées,...), le type de milieu humide concerné (tourbière, prairie humide, zone aquatique, roselière, ...).

Pour ce faire nous avons utilisé un « clé d'orientation » qui permet de savoir quels sont les paramètres dont on dispose et pour cela quels suivis sont les plus adaptés aux objectifs à atteindre.

Enfin, une série de « fiches protocole » sont proposées (et seront complétées au fur et à mesure des besoins), décrivant chaque protocole précisément : indicateurs privilégiés, données à recueillir (fiche de terrain), périodicité, fréquence, méthodologie, surface,...

1.3. LES ACTIONS NON REALISEES

Initialement prévues au projet, les actions suivantes n'ont pu être réalisées:

- Station météorologique et suivi hydrologique de la tourbière de Canroute. Son implantation n'a pu être réalisée par manque de temps pour ce faire.
- Concertation en vue de l'aménagement du gué de Pinsac (EPIDOR). Malgré de nombreuses sollicitations et le partenariat prévu, EPIDOR n'a pu engager l'animation locale envisagée pour le gué.
- L'acquisition complémentaire de la roselière de la Barraque sera sans suite. Compte tenu du statut d'APPB déjà existant, les possibilités d'acquisition négociées n'ont pas été jugées suffisantes pour la création d'une zone tampon efficace autour de la roselière.

3. LE BILAN «QUALITATIF »

Une gestion plus opérationnelle ..

- L'arrivée d'Erwan Glémarec, Technicien de gestion de sites, a permis de renforcer grandement l'intervention du Conservatoire :
- Actions de gestion menées par le CEN
- Animation locale auprès des agriculteurs, propriétaires, usagers, publics, intervenant techniques, etc.
- Développement de chantiers et partenariats

..conforme aux objectifs de gestion ..

- Une réponse plus efficace aux priorités et objectifs de gestion
- Une présence sur le terrain et des suivis renforcés
- Une réponse souple et adaptée aux contextes locaux et enjeux

..et aux résultats visibles,

- Une action très positive sur les zones humides et les milieux naturels
- Une action mieux perçue localement
- De nombreux partenariats développés

Des améliorations et efforts à poursuivre

- Sur l'animation locale auprès des propriétaires, communes, intervenants, usagers, etc.
- Sur l'animation foncière pour les zones à enjeux aux abords des sites
- Sur les méthodes d'évaluation et de suivi scientifique
- Sur une meilleure connaissance des fonctionnalités hydrologiques
- Sur la communication institutionnelle et l'information des partenaires

Indicateurs de réalisation

Mis à part les rares actions non réalisées et citées ci-dessus, l'ensemble des actions prévues sur les 13 sites a pu être mené à bien. Ceci permet une avancée conséquente dans la gestion conservatoire et la préservation de ces zones humides à forte valeur patrimoniale.